



# **BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**

## **Cabinet d'Avocats**

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

# **VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**Lot n°35 d'une superficie de 11a 25ca, Lotissement Léoni Henri, Section Boulari, Commune MONT DORE, N° IC 664533-7883, et les constructions y édifiées,**

*L'adjudication aura lieu le Lundi 29 mars 2021 à 08 heures à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa au Palais de Justice de Nouméa, Route du Faubourg Blanchot,*

***Mise à prix : 10.000.000 F CFP  
sans baisse de mise à prix***

Suivant procès-verbal de saisie immobilière de Maître Florent BURIGNAT, huissier de Justice associé à Nouméa (98800), y demeurant soussigné, du 04 novembre 2020, transcrit au Service Chargé de la Publicité Foncière de Nouméa le 19 novembre 2020, Volume 7699 n°16,

A la requête de la **BANQUE CALEDONIENNE D'INVESTISSEMENT, B.C.I.** Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de Quinze Milliards de Francs CFP (15.000.000.000 F CFP) dont les bureaux sont sis à Nouméa, 54 Avenue de la Victoire, immatriculée au RCS Nouméa sous le numéro B.015479, au Ridet sous le numéro 015479001, représentée par son Directeur Général en exercice ;

Pour lequel domicile est élu au **CABINET BOISSERY- DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou lui dûment appelé de :

**Monsieur Fabrice, Raymond, Yves PERRONNET**, Patenté en BTP, né le 25 septembre 1970 à Port Villa (VANUATU), de nationalité française, demeurant 332 rue des hirondelles – 98809 MONT DORE, **Partie saisie**

Il sera procédé le **LUNDI 29 MARS 2021 à 08 heures 00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens immobiliers dont la désignation suit :

### **DESIGNATION DU BIEN SAISI**

**Lot n°35 d'une superficie de 11a 25ca, Lotissement Léoni Henri, Section Boulari, Commune MONT DORE, N° IC 664533-7883, et les constructions y édifiées, consistant en :**

- \* **une maison d'habitation en maçonnerie, couverte en tôles, comprenant : une grande pièce, cuisine aménagée, salle d'eau, garage fermé, véranda couverte ;**
- \* **deux chalets en bois, couverts en tôles :**
  - **l'un comprenant : une grande pièce avec coin cuisine, une salle d'eau avec W.C.,**
  - **l'autre comprenant : une grande pièce avec coin cuisine, une chambre, une salle d'eau avec W.C.**

### **Figurant à l'inventaire cadastral sous les références suivantes :**

N°PARCELLE	LOTISSEMENT	REF/NAT/DATE ACTE	N°LOT	SUPERF.
217 06495 003 664533-7883	BOULARI LOTISSEMENT LOEONI HENRI	ACP / 0900 / 06-03-2013 / 01-03-2013	35	11a 25ca

N°PARCELLE	Bât / Niv/ Local	N° Voie	DESCRIPTION	ANNEE	SURFACE
217 06495 003	1 A - 001	332	RUE DES HIRONDELLES ACP / 0900 / 06-03-2013 / 01-03-2013	1969	62 m <sup>2</sup>
217 06495 003	2 A - 002	332	RUE DES HIRONDELLES GARAGE ACP / 0900 / 06-03-2013 / 01-03-2013	1969	15 m <sup>2</sup>

N°PARCELLE	Bât / Niv/ Local	N° Voie	DESCRIPTION	ANNEE	SURFACE
217 06495 003	3 A - 003	332	RUE DES HIRONDELLES VERANDA ACP / 0900 / 06-03-2013 / 01-03-2013	1969	19 m <sup>2</sup>
217 06495 003	4 B - 01 001	332	RUE DES HIRONDELLES CHALET STUDIO ACP / 0900 / 06-03-2013 / 01-03-2013		26 m <sup>2</sup>
217 06495 003	5 C 01 001	332	RUE DES HIRONDELLES VERANDA ACP / 0900 / 06-03-2013 / 01-03-2013		33 m <sup>2</sup>

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

**MISE A PRIX  
DIX MILLIONS DE FRANCS CFP (10.000.000 F CFP)  
Sans baisse de mise à prix**

Il sera, en outre, déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raisons d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

### **CAHIER DES CHARGES**

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le 07 décembre 2020 au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

### **FRAIS**

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

### **RENSEIGNEMENTS**

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

**CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble «BOTTICELLI» Angle des rues Alma et Clémenceau à NOUMEA **Tél. 27 89 84** poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

**Me Céline DI LUCCIO**, Avocat  
Pour extrait